



Litige EDF-ERDF - Saisie de compteur

Par **elcaribou**, le 11/09/2009 à 14:07

Bonjour,

Il m'arrive une histoire pas banale.

En rentrant à mon domicile hier, j'ai eu la désagréable surprise de ne plus avoir de courant. Après vérification, mon installation électrique intérieure était en état de fonctionnement. J'ai donc été vérifier mon compteur qui lui se trouve à l'extérieur de mon logement. (palier d'appartements) Là c'est le choc : le compteur a disparu !

Je prends donc contact avec EDF qui me parait être le meilleur interlocuteur afin d'avoir des informations sur ce qui se passe.

Mon interlocuteur (commercial), très surpris de ce qui m'arrive, prends contact avec le service technique de ERDF afin d'obtenir des informations. Ce dernier lui fait part d'une suspicion de fraude sur ma ligne, qui s'est avérée juste selon eux suite à la visite. Ils ont donc procédé à la saisie de mon compteur.

Depuis ce coup de téléphone, et après qq relances, j'attends que les services techniques daignent me rappeler pour obtenir une explication. En vain...

Aujourd'hui 11 sept, je reçois un courrier m'informant de la rédaction d'un procès verbal adressé au Procureur de la République qui décidera de la suite à donner à cette affaire. Une "Manipulation du compteur de nature à empêcher ou fausser l'enregistrement des consommations" ayant été relevée suite à la visite d'un agent assermenté.

Je n'ai toujours pas été rappelé, et je ne sais plus quoi faire.

Après 24h sans électricité, je m'interroge sérieusement sur ce type de méthode, dignes du KGB.

La présomption d'innocence est passée à la trappe, et on coupe tout ! La présomption de culpabilité a prévalu, et je n'ai plus de courant depuis 24h et pendant une durée encore indéterminée.

Je cherche avant tout à faire rétablir mon accès à l'électricité, qui est un droit si je ne me trompe pas. Heureusement que je n'ai pas d'enfant, car je n'ose pas imaginer ma situation dans un cas pareil.

Je pourrai ensuite me défendre de ces accusations qui me laissent sous le choc.

Merci pour votre retour ou vos conseils.